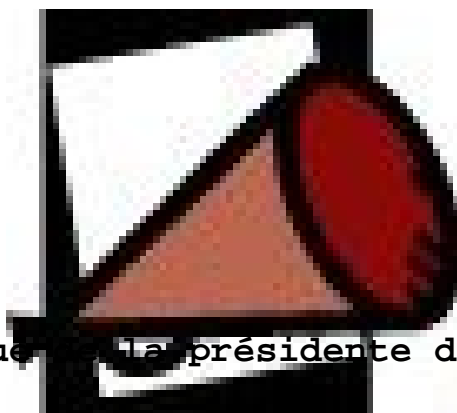


<https://www.pressegauche.org/Baillon-sur-le-projet-de-loi-no-40-la-fin-de-l-hypocrisie>



Le blogue de la présidente de la CSQ

Bâillon sur le projet de loi no 40 : la fin de l'hypocrisie

- Blogues -



Date de mise en ligne : mardi 25 février 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Depuis sa fondation, la Coalition avenir Québec (CAQ) se targue sur tous les fronts d'être « le parti de l'éducation ». Dans l'opposition, la formation politique de François Legault a même su, à un certain nombre de reprises, braquer les projecteurs de l'Assemblée nationale sur l'urgence d'agir pour l'école publique. Avec son passé d'enseignant, Jean-François Roberge a largement contribué à bâtir une crédibilité au parti, qui a finalement été porté au pouvoir en 2018. Si des propositions caquistes en éducation demeuraient largement imparfaites, le personnel scolaire pouvait néanmoins espérer trouver un interlocuteur qui promettait enfin de l'écoute et de l'ouverture aux propositions émanant de la base. Du programme de la CAQ en éducation, on retient l'expression désormais consacrée à l'effet qu'il faut recentrer l'école sur « celles et ceux qui connaissent les élèves par leur nom ».

Depuis bientôt deux ans, la CAQ est maintenant aux commandes de l'État. Après des offres salariales aussi insultantes qu'appauvrissantes pour le personnel scolaire dans les négociations des employés du secteur public (dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre), le gouvernement caquiste a décidé vendredi dernier de brûler les ponts avec le réseau de l'éducation. Dorénavant soumis à l'agenda autoritaire de son parti, le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge a choisi son camp : celui du bâillon, et ce, malgré les nombreuses mises en garde du personnel scolaire et des autres acteurs en éducation.

Le véritable défi d'un ministre de l'Éducation, à plus forte raison lorsqu'il dépose un projet de loi de cette ampleur, c'est de travailler à ce que sa réforme soit accueillie, comprise, discutée, réfléchi collectivement et qu'elle évolue de manière à en assurer un atterrissage en douceur. Cela est primordial, parce qu'une telle réforme engage l'avenir des personnes concernées, qu'il s'agisse des élèves, des parents, du personnel scolaire ou encore des acteurs de la communauté. En somme, un ministre de l'Éducation se doit de construire le consensus. Il détient la responsabilité d'unir plutôt que de diviser. Cela demande d'y mettre le temps et l'énergie nécessaires.

Or, ce n'est pas le choix qu'a fait Jean-François Roberge. La quasi-totalité des 300 articles du projet de loi n'aura finalement jamais été étudiée. Pire, lors de son adoption à une vitesse totalement injustifiée, le ministre Roberge a même poussé l'odieux jusqu'à y intégrer des amendements sortis de nulle part, qui n'ont pas fait l'objet de l'ombre du début d'une consultation. En tournant le dos au réseau envers lequel il a élevé tant d'attentes au fil des années, il y a lieu de parler d'une forme de trahison de la part du ministre.

La réforme Roberge étant adoptée, le désenchantement prend aujourd'hui la place des rendez-vous manqués pourtant promis dans le passé. Plus que la CAQ et son ministre eux-mêmes, qui ont dilapidé la crédibilité et le capital de sympathie qu'ils s'étaient bâtis en éducation, rappelons que cette réforme, sur le fond, ne réglera pas les problèmes qui se vivent actuellement sur le terrain dans nos écoles. Le projet de loi no 40 aura au moins eu le mérite de faire tomber le masque de l'hypocrisie caquiste en éducation qui perdurait pendant toutes ces années. Ce nouveau chapitre dévoile maintenant au grand jour le véritable problème de culture politique qui habite ce parti, trônant désormais comme un grand allié du cynisme.